

Écuillé



JANVIER 2023
Infos municipales

Le mot du Maire

Commissions

École

Associations

Informations municipales

Informations pratiques



Le Maire,
Jean-Louis DEMOIS

Cher(e)s ami(e)s d'Ecuillé, avec le Conseil Municipal, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. C'est aussi l'occasion de remercier cette équipe avec qui je travaille au quotidien, élus comme agents, engagés au sein de la collectivité.

C'était un réel plaisir de partager la cérémonie des vœux, ensemble, réunis au cœur du village. Après le retour de la fête de la fin d'année scolaire et de la journée citoyenne, la rencontre des associations en novembre dernier nous avait déjà donné le plaisir de nous retrouver autour de projets communs.

L'année 2022 aura vu partir plusieurs personnalités du village. D'abord Léon Paris qui nous a quitté tout près de ses 102 ans. Ancien prisonnier de guerre, évadé, et près de 30 ans d'engagement municipal, il nous a laissé un message d'espoir, de paix et de respect de l'autre.

Ensuite Marie-Josèphe de Lanoë de la Bastille très investie dans l'animation de la paroisse. Et Gilbert Porcher ancien président de l'APE et élu adjoint lors du mandat municipal 2008-2014.

Nous garderons en exemple leurs engagements respectifs.

Après les premières constructions nous avons vu l'arrivée des premières naissances au domaine des Etres. L'atelier communal vient d'être livré et le terrain de broyage sera opérationnel au printemps. Dans la continuité des assises de la transition écologique nous avons été nombreux à participer à la reconnaissance des arbres remarquables dans l'attente d'écrire une véritable stratégie de protection de la biodiversité sur l'ensemble du territoire d'Angers Loire Métropole.

En 2023, nous devons finir la voirie du domaine des Etres après l'accueil de trois nouveaux logements de Maine-et-Loire Habitat et de la micro-crèche, puis nous commencerons les travaux de sécurisation de l'église à l'issue de la procédure d'appels d'offre.

Les premières esquisses de la rénovation et de l'extension de la mairie sont désormais connues.

Il restera à les affiner en tenant compte de vos observations avant de lancer le marché en fin d'année.

Concernant Angers Loire Métropole, avec l'arrivée des 2ème et 3ème lignes de tramway, la refonte de l'offre de transport nous permettra de bénéficier de nouvelles lignes de bus à la rentrée 2023. Enfin, pensez à commander vos badges d'accès aux déchèteries, obligatoires depuis le 1er janvier 2023.

A partir du 19 janvier, Jérôme Gaillard vous sollicitera dans le cadre du recensement de la population, nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

Nous sommes tous acteurs. La démocratie s'exprime au quotidien dans le village en se respectant, en respectant les autres, en matière de bruit, d'incivilités. J'entends des réactions à plus de contraintes là où il ne s'agit que de respect. Par exemple, la loi interdit les dépôts sauvages et les feux afin d'apporter de la sécurité et de participer à la qualité de l'air. Idem pour le bruit qui est une véritable nuisance pour le voisinage là où la première attente quand on vient vivre à la campagne est bien souvent de bénéficier de plus de tranquillité.

Alors soyons positifs. On peut profiter de la nature grâce aux sentiers de randonnée, partager des rencontres avec ses voisins, apprendre à se rendre service. Quelque chose qui ressemble à une vie en société en quelque sorte.

C'est sur ces mots que nous vous souhaitons une excellente année 2023.



Sommaire

Edito.....	1
Contacts - Sommaire	2

COMMISSIONS :

Développement durable.....	3
Habitants.....	8
Relations extérieures et coopérations....	11
Vie communale.....	13

Ecole.....	15
------------	----

Associations	17
--------------------	----

Informations municipales	22
--------------------------------	----

Informations Pratiques	25
------------------------------	----



Mairie d'Ecuillé
 2 rue de la Mairie
 49460 ECUILLE
 Tél. : 02 41 93 32 32
 Fax : 09 63 22 02 92
contact@ecuille.fr

commune_ecuille  Mairie Ecuillé 

Lundi, mardi, jeudi :

Ouverture de 8h30 à 12h30
 Permanence téléphonique
 de 13h30 à 17h
 (sauf le jeudi après-midi)

Vendredi :

Ouverture de 8h30 à 12h30
 Permanence téléphonique
 de 13h30 à 16h30

Samedi :

Ouverture de 8h30 à 12h

La mairie est fermée le mercredi

Maire :

Jean-Louis DEMOIS

Adjoints :**Développement durable**

David BARAIZE

Conseiller délégué bâtiment : Eric SINTES

Habitants

Ophélie COSTA

Conseiller délégué école : Mickaël BRETON

Relations extérieures et coopérations

Virginie MARZIN

Vie communale et Communication

Benoît BUTRULLE

Permanence du Maire et des adjoints :

le samedi tous les 15 jours ou
 sur rendez-vous à la Mairie.

Contacts

Publication :

Responsable de publication :

Jean-Louis Demois

Impression :

Porképi-Copies

Travaux



1. Lotissement des Êtres – Allée du vieux chêne
2. Construction de l'Atelier communal – route de Bourg
3. Sécurisation de l'église
4. Voirie du centre Bourg
5. Rénovation et extension de la mairie
6. Dernière tranche de la sécurisation de la voirie - rue des écoles



1. Domaine des Êtres Allée du Vieux Chêne

- Ce lotissement comprend 17 lots dont 1 micro-crèche privée et 3 maisons construites par Maine et Loire Habitat.
- Les premières familles sont arrivées en juillet 2022.
- La voirie définitive sera effectuée dès que les dernières constructions seront achevées.



Pour l'aménagement des espaces partagés, situés entre ce lotissement et l'école, nous proposerons un groupe de travail composé d'habitant(e)s et d'élu(e)s.

Les membres de cette commission



David BARAIZE



Benoit BUTRULLE



Léo DE CHAMBRUN



Sylvie DOUBLE



Cécile HUET



Eric SINTES

**Membre d'office,
le Maire,
Jean-Louis DEMOIS**



2. Construction de l'atelier communal

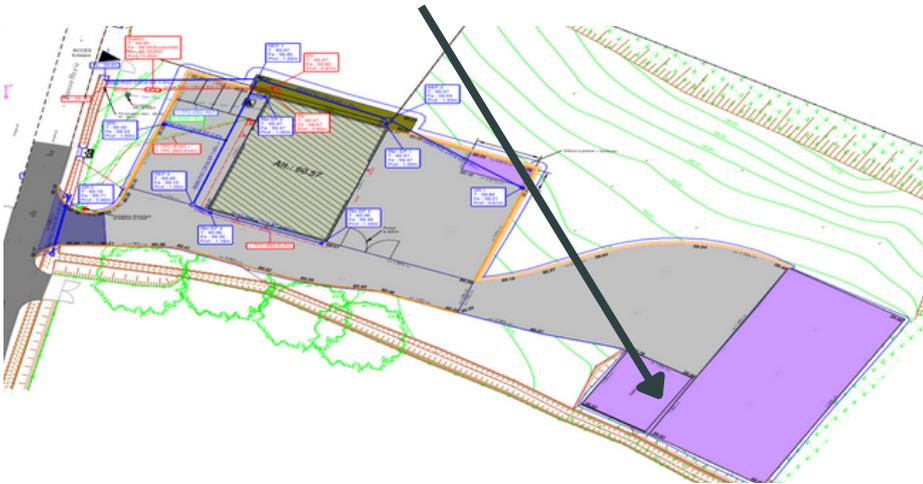
L'ancien atelier ne répondait plus aux normes de sécurité et d'accessibilité. Nos associations manquaient aussi d'un lieu de stockage pour leur matériel. Par conséquent, nous avons souhaité que ce nouveau bâtiment puisse répondre à ces deux nécessités.

La construction a débuté en février 2022 pour une réception des travaux en décembre dernier.

- **Plan de financement**

Le coût total de ce projet s'élève à environ 447 000 € H.T, dont 125 000 € à la charge de la commune une fois déduit les financements de l'Etat, de la région, du département du Maine et Loire, soit un taux de subventionnement de près de 75 %.

- **Plateforme de végétaux**



En parallèle, un aménagement de la plateforme de végétaux a été réalisé et financé par Angers Loire Métropole.

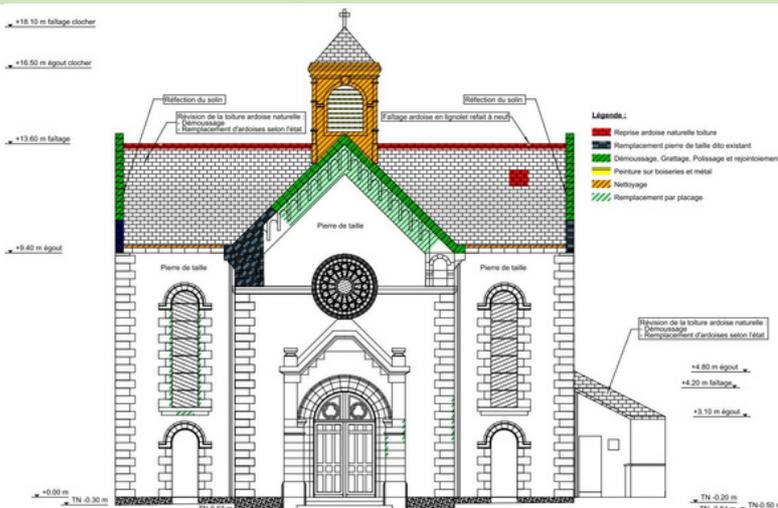
Son ouverture sera effective dès que le portail d'accès et les clôtures de protection seront posés, dans le courant du premier semestre 2023.

L'aménagement de la voirie entre cet atelier et le cimetière est en cours d'analyse par Angers Loire Métropole et le Département afin de sécuriser la voie et les piétons.

250 m² sont dédiés à l'atelier municipal et 80 m² aux associations



3. Sécurisation de l'église



Des travaux sont prévus sur les façades, pignons et la toiture.

L'appel d'offre est lancé pour des travaux prévus en 2023 en fonction du planning des artisans. Des subventions sont sollicitées à hauteur de 80 % du projet.



4. Voirie du centre Bourg

Des travaux sont prévus en fin d'année 2023 rue de l'Église, rue du Centre, rue des Caves et passage du Charron. C'est Angers Loire Métropole qui les réalisera dans le cadre de la compétence voirie.

La connexion d'une voie douce entre la route de Champigné et le centre bourg sera intégrée à ce projet.



5. Rénovation et extension de la mairie

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Maine et Loire, sollicité par la commune, a mené une étude sur les équipements communaux.

A partir de 2016, nous avons consulté les associations pour identifier les besoins en termes de salle de réunions ou d'animations.

En 2021, un appel d'offre pour choisir l'architecte a été lancé, le cabinet Guilloux Architecture a été retenu.

Lors de notre réunion publique du 15 octobre dernier, une présentation du pré-projet a été effectuée auprès des habitant(e)s

En 2023, nous procéderons au lancement des appels d'offres travaux et des demandes de subventions.

Notre objectif est de réaliser ce projet pour 2024-2025.



Voici une première illustration du projet qui se veut évolutif.

Ces travaux de rénovation et d'extension seront également l'occasion d'une mise en conformité avec les exigences en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et en adéquation avec les nécessités environnementales.

Une fois le dossier finalisé, nous organiserons une nouvelle réunion publique pour vous présenter le projet.



6. Dernière étape de la sécurisation de la voirie - rue des écoles

Les travaux de la Mairie seront suivis par l'aménagement de la dernière étape de sécurisation et d'embellissement de la rue des écoles.

Il s'agit là aussi d'une compétence d'Angers Loire Métropole.





Zéro déchet



Angers Loire Métropole lance son deuxième défi "Vers le zéro déchet" qui permettra aux 150 foyers sélectionnés de passer à l'action et de diminuer le poids de leur poubelle !

Pendant 6 mois, de janvier à juin 2023, les participants seront conviés à 8 temps forts et ateliers, animés avec des partenaires locaux, pour composter, réparer, fabriquer, cuisiner anti-gaspi, éviter les emballages, jouer en mode ZD... !

Les participants suivront aussi l'évolution de leurs pesées de déchets grâce à une plateforme en ligne et pourront s'entraider via un groupe Facebook dédié. Le défi est entièrement financé par Angers Loire Métropole.



Badges déchèteries

Depuis le 1er janvier, l'accès aux déchèteries d'Angers Loire Métropole se fait uniquement sur présentation d'un badge gratuit et sans limite de passage.

Les demandes de badges s'effectuent :

- En ligne sur https://angersloiremetropole.webusager.fr/ALM/pages/p_connexion.aspx
- En mairie ou en déchèterie en retirant un formulaire papier

Un badge sera remis par foyer. Un justificatif de domicile de moins de 3 mois et au nom du demandeur ainsi qu'une pièce d'identité seront demandés.

RAPPEL : Angers Loire Métropole compte 8 déchèteries :

- Les Brunelleries Rue du Champ de l'Aire - Bouchemaine
- Le Point du Jour - Corné - Loire-Authion
- Emmaüs (déchèterie et recyclerie) Le Sauloup - Saint-Jean-de-Linières - Saint-Léger-de-Linières
- Le Haut-Coudray ZI du Haut-Coudray - Montreuil-Juigné
- La Baumette Allée Seuil en Maine - Angers
- Le Lac Bleu Rue de la Ternière - Avrillé
- Le Petit Guichard - Saint-Sylvain-d'Anjou Verrières-en-Anjou
- Villechien et l'Ardoiserie Rue de la Paperie - Saint-Barthélemy-d'Anjou

plus d'informations sur l'accès aux déchèteries



Simplifiez-vous la vie avec les notifications des jours de collecte et les consignes de tir via l'appli Tri et + disponible sur GooglePlay et AppStore.

application TRI et +



Réunion Publique Plan local d'Urbanisme Intercommunal - 23 janvier 2023

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal évolue régulièrement pour tenir compte des projets sur le territoire d'Angers Loire Métropole.

Une modification est engagée, notamment pour ouvrir des secteurs à l'urbanisation sur certaines communes et ainsi permettre la construction de logements pour répondre aux besoins de la population.

Sur d'autres secteurs en zone urbaine, les orientations sont précisées pour favoriser un aménagement plus qualitatif et protecteur de la nature. La modification fait l'objet d'une concertation préalable. Dans ce cadre, une réunion publique se tiendra le :

lundi 23 janvier 2023 à 19h00 dans la salle de Motricité de l'Ecole des Salamandres.

Pour plus de renseignements concernant les évolutions du PLUi et la concertation préalable : www.angersloiremetropole.fr

vu le 27/12/2022

Règlement propreté



Le règlement de propreté d'Ecuillé est actif depuis le 8 décembre 2022 afin de sensibiliser les usagers à l'hygiène et à la propreté du domaine public. En cas de non respect de ce règlement, un procès verbal sera dressé, **l'amende pouvant s'élever à 1 500 €.**

Pour rappel : Les déchets doivent être triés et collectés, soit dans les conteneurs en porte à porte, soit dans les bennes des points d'apport volontaire et en aucun cas au pied de ceux-ci ! **Si vous constatez que les bennes sont pleines veuillez contacter le service déchets d'ALM 02.41.05.54.00.**



Nid frelons asiatiques

Si vous repérez un nid de frelons asiatiques chez vous, vous devez contacter la mairie afin que l'agent technique se déplace à votre domicile pour effectuer un diagnostic. Si ce diagnostic se révèle positif, un prestataire agréé interviendra sur le nid. Il existe deux options :

LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES (FDGDON)



Contactez votre mairie afin qu'elle vous communique les coordonnées du référent de la FDGDON.



Le référent FDGDON se déplace gratuitement à votre domicile afin d'effectuer un diagnostic.



Si le diagnostic est positif, une entreprise agréée intervient sur le nid.



Le coût varie selon la complexité de l'opération de destruction du nid qui peut nécessiter, dans certains cas, l'utilisation d'une nacelle.

Contact FDGDON : 02 41 37 12 48

L'ASSOCIATION SANITAIRE APICOLE DÉPARTEMENTALE DU MAINE-ET-LOIRE (ASAD 49)



Contactez votre mairie afin qu'elle vous communique les coordonnées du référent de l'ASAD 49.



Un référent agréé se déplace à votre domicile pour identifier le frelon. S'il s'agit bien d'un frelon asiatique, il procédera à la destruction du nid selon le protocole qui vous est indiqué.



L'intervention de l'ASAD est soumise à une contribution sous forme de don (minimum de 50€).

Contact ASAD 49 : 06 08 78 46 54

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT



Frelon asiatique / Frelon commun - Quelles différences ? -



Frelon asiatique (taille non contractuelle)



Frelon commun (taille non contractuelle)



Brûlage DECHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts est interdit

50 kg de déchets verts brûlés c'est :

- 6 000 km parcourus avec une voiture diesel récente (18 400 km par une voiture essence)
- 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul

SOLUTION:

Valorisez vos DECHETS VERTS avec :

- le compostage domestique
- le broyage et le paillage
- la déchèterie

(le terrain de dépôt des végétaux d'Ecuillé est actuellement fermé mais possibilité de déposer dans les déchèteries d'ALM - voir liste page 6)



RAPPEL : Angers Loire Métropole fournit gratuitement des composteurs pour tous les habitants à retirer à la Mairie.

Il suffit de vous inscrire au 02 41 05 54 00

ou via un **formulaire en ligne.**



Plus d'informations sur le site d'A.L.M

(Mon quotidien - Gestion des déchets - Vers le zéro déchet - Composter ses biodéchets)



rappel

Bruits de voisinage (arrêté de 2018 n°ARS-PDL-DT49-SSPE n°2018/29)

Les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

(extrait article 16)

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde, hors activités professionnelles ou agricoles, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Les conditions de détention de ces animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptés en conséquence. (article 18)



Convention Territoriale Globale - CTG



La convention territoriale globale est désormais signée entre la CAF et notre bassin de vie, à savoir Cantenay-Epinard, Ecuillé, Feneu et Soulaire-et-Bourg. Vous avez été sollicités dans ce même bulletin il y a un an par Erwan Gilet, étudiant en sociologie, qui a porté avec nous la démarche de diagnostic de territoire dont le stage a été financé par la CAF et les quatre communes. Vous avez pu, à travers son questionnaire, donner votre avis sur la façon dont vous vivez notre territoire au quotidien, ainsi que sur les projets à mener pour l'améliorer le cas échéant.

Les résultats de cette enquête, croisés avec une étude démographique précise, ont fait ressortir différents besoins :

Projets dans le cadre de la CTG :

- Ouverture d'un lieu dédié à la jeunesse (ados)
- Rassembler les jeunes enfants dans l'accueil de loisirs de Feneu
- Commencer un accompagnement de la parentalité et des jeunes



Projets hors cadre de la CTG :

- Création d'un outil de communication commun aux quatre communes
- Améliorer la communication sur les droits et services et aider au numérique
- Avoir une politique commune vis-à-vis d'ALM
- Systématiser le prêt de matériel, l'achat en commun, l'aide par les agents techniques, le prêt de salle...
- Améliorer les transports

Le comité de pilotage s'est réuni fin octobre afin de prioriser les actions qui sont désormais à mener. Celles-ci seront portées par des groupes de travail concernant chaque enjeu repéré, le tout sous la coordination d'un.e professionnel.le, dont le poste sera en partie financé par la CAF et qui assurera le suivi de chaque démarche (organisation des commissions, financements, partenariats...)

La CTG est signée pour 3 ans, les projets qui s'y inscrivent se dérouleront sur toute cette période et après, puisque la plupart sont appelés à se pérenniser.



Projet Educatif Territorial - PEDT

Toutes les activités de la communauté éducative à destination des 0-18 ans sont déterminées au regard de valeurs et d'objectifs d'actions portés par les élus et écrites dans un Projet Éducatif Territorial. Le PEDT 2019-2022 arrivant à échéance, nous avons réfléchi aux valeurs que nous souhaitons voir transcrites dans le suivant. Le PEDT 2022-2025 a ainsi été élaboré selon 3 axes, à savoir :

- L'autonomie de l'enfant
- Le vivre ensemble et la citoyenneté
- La sensibilisation à l'environnement



Qui sont les valeurs que nous portons dans chacune de nos démarches (voir bulletin janvier 2022).

En s'appuyant sur ces axes définis puis déclinés en objectifs, l'équipe d'animation des temps périscolaires a établi un programme pour l'année. Ce dernier a été diffusé dans les cahiers de liaison des enfants en début d'année.

Le PEDT s'inscrivant également dans une intention de partage et d'intergénérationnel, vous pouvez, en tant qu'habitant, citoyen, participer à ces temps et proposer des interventions. N'hésitez pas à contacter la mairie.

Il reste encore beaucoup à construire dans le cadre de ce PEDT, notamment en ce qui concerne les plus grands (ados). Nous aurons l'occasion de vous solliciter prochainement à ce sujet.

Les membres de cette commission



Ophélie COSTA



Mickaël BRETON



Florence DEVAUX



Cécile GUILBERT



Victoire JONCHERAY



Marie-Claire SACHET

**Membre d'office,
le Maire,
Jean-Louis DEMOIS**



Ecole



La rentrée 2022 s'est déroulée dans des conditions normales, ce qui a été particulièrement apprécié, après deux années fortement perturbées. Quelques cas de Covid apparaissent encore de temps en temps, malgré tout l'ouverture des classes a pu être maintenue. Nous accueillons cette année 90 enfants à l'école des Salamandres (avec les arrivées en janvier).

Cette rentrée a été l'occasion pour le service enfance de se réorganiser. Cécile Goyet, qui assurait les fonctions d'animatrice des temps périscolaires ainsi que d'ATSEM, a rejoint une autre collectivité. Nous avons accueilli Ophélie Aubert en qualité d'ATSEM sur les temps scolaires, ainsi que Marie-Claude Laurent-Berthonneau en tant qu'animatrice des temps périscolaires le midi et le soir.

Geneviève Gauttier devient notre référente de proximité, c'est à dire qu'en plus des temps d'animation périscolaire, elle fédère l'équipe et recense les informations permettant le fonctionnement du service.

Cette nouvelle répartition des temps a pour objectif de proposer davantage de confort dans les rythmes du quotidien pour les agents, comme pour les enfants.



Plan Bibliothèque

La commune d'Ecuillé a sollicité une subvention visant à dynamiser les bibliothèques scolaires. C'est dans ce cadre que l'Education Nationale a accordé une somme à la commune d'Ecuillé, que cette dernière devra compléter par une participation financière pour la réalisation du projet. Le Plan Bibliothèque a été pensé comme un projet à mener collectivement, afin de valoriser l'outil bibliothèque, d'optimiser son utilisation, et, in fine, d'entretenir le plaisir de lire des enfants au quotidien.

La commission habitants porte cette démarche et c'est Victoire Joncheray qui est chargée de rassembler un comité de pilotage constitué de représentants des parents d'élèves, de membres de l'équipe pédagogique, de délégués des élèves, de bénévoles de la bibliothèque et d'agents des temps périscolaires afin de réfléchir ensemble à la dynamisation de cet espace crucial au développement et à la curiosité des petits et des grands. Des rencontres auront lieu régulièrement dans l'année, avec une échéance prévue en avril pour la réalisation du projet.



Portail Famille



Pour gagner en efficacité et à la demande des parents, la municipalité met en place à partir de janvier 2023 un portail familles, c'est à dire une plateforme numérique sur laquelle chaque famille disposera d'un espace personnalisé et sécurisé dans lequel elle pourra mettre à jour en temps réel les informations la concernant et effectuer toutes les démarches en lien avec les temps périscolaires: inscriptions cantine et périscolaire, renseignements administratifs, fiche sanitaire etc... La mise en place de ce portail a été soutenu financièrement par la CAF.

Chaque famille a reçu courant décembre un document avec les codes de connexion afin de 'tester' le portail avant sa mise en service à la rentrée de janvier. Un guide d'utilisation est disponible sur le site internet de la Mairie, néanmoins si les familles rencontraient des difficultés dans les démarches à effectuer, il ne faut pas hésiter à nous solliciter.

L'accueil
périscolaire



Différentes activités ont été proposées aux enfants : création de personnage en feuilles d'arbres, animation Fraich'Force avec "Frutti et Veggi" proposée par "papillote et compagnie" pour sensibiliser les enfants à la consommation de fruits et légumes frais.

Le repas de Noël du 15 décembre a été accompagné de chants de Noël interprétés par les enfants

Le Relais Petite Enfance est un service destiné aux habitants de Cantenay-Epinard, Ecuillé, Feneu et Soulaire-et-Bourg, c'est un service gratuit . Le RPE s'adresse aux parents, futurs parents, enfants, assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile.

Les permanences sont le **lundi de 14 heures à 17 heures , le mardi de 14 heures à 19 heures et certains mercredis**, exclusivement sur rendez-vous, mais l'animatrice reste disponible pour vous accompagner par téléphone, par mail. N'hésitez pas à la contacter.

RPE D'AM - Florence Bénéteau

Maison de l'enfance -14 allée du verger - 49460 Ecuillé
06.17.06.17.45 - rpe-affluentsdumaine-pdl@vyv3.fr



Le Relais Petite Enfance D'Affluents du Maine propose :

Aux parents / futurs parents :

- Une liste d'assistantes maternelles avec leurs disponibilités.
- Une information générale en matière de droit du travail : le relais communique sur les démarches administratives, sensibilise sur les droits et devoirs de l'employeur et oriente en cas de questions spécifiques.
- Une écoute et un accompagnement concernant l'accueil de l'enfant.

Aux assistantes maternelles, gardes à domicile ou candidats à l'agrément :

- Une information sur l'agrément, le statut et délivre une information générale en matière de droit du travail.
- Un recensement des places disponibles et des spécificités d'accueil.
- Des rencontres avec d'autres assistantes maternelles pour échanger sur les pratiques et partager les expériences.
- Des temps d'écoute, de parole et d'échange avec des professionnels de la petite enfance.

Aux enfants :

- Les matinées rencontres. Le relais est un espace de découverte, de jeux et d'éveil, accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents (dans la limite des places disponibles), les enfants peuvent venir participer à des ateliers d'éveil.

Après deux années difficiles pour la mise en place et la poursuite des projets , le Relais petite enfance a enfin pu reprendre les matinées et les projets restés bien au chaud pendant la crise sanitaire .

Les partenariats avec les Relais Petite Enfance de proximité (Montreuil-Juigné , Les Hauts d'Anjou, Rives-du-Loir-en-Anjou, Avrillé et Longuenée-en-Anjou) et les bibliothèques ont donc pu reprendre.



Les bénévoles de la bibliothèque d'Ecuillé nous ont proposé deux matinées en mai et juillet . Quel plaisir de se retrouver !

Nous avons également repris le partenariat avec le Relais Petite Enfance de Châteauneuf-sur-Sarthe à l'occasion d'une balade contée sur la thématique de la prévention solaire et d'une visite de la Ferme de la Casserie à Ecuillé .

Nous avons profité de l'été indien au Bois de la Jeunerie à Brissarthe en octobre en compagnie des assistantes maternelles de Juvardail et des Hauts d'Anjou pour recueillir les petits trésors de l'Automne et réaliser des œuvres éphémères dans la forêt. Ce partenariat va se poursuivre en 2023 avec des temps festifs (partage de la galette) et balades contées .



De septembre à décembre , nous avons pu accueillir Anita Rivière de l'association Toile d'Eveil à Angers pour des ateliers d'Eveil musical . Chaque commune a pu bénéficier de 3 ateliers . Elle a également proposé aux professionnelles de l'accueil à domicile de se retrouver lors d'une soirée afin d'approfondir les notions entrevues lors des ateliers .

Les assistantes maternelles des 4 communes ont choisi de suivre la formation de Sauveteur Secouristes du Travail en 2022 . Ce sont 16 assistantes maternelles qui ont suivi cette formation importante dans le cadre de leur travail au premier trimestre 2022. Cette formation a été dispensée au sein de la salle Palomino à Soulaire-et-Bourg.

Le partenariat avec les RPE de Montreuil-Juigné, d'Avrillé et de Longuenée-en-Anjou a permis de mettre en place une matinée de valorisation et de découverte de la profession d'assistante maternelle le 26 novembre à l'espace Longuenée . De nombreuses assistantes maternelles ont participé à son élaboration et à sa mise en place car ce sont elles qui parlent le mieux de leur profession.

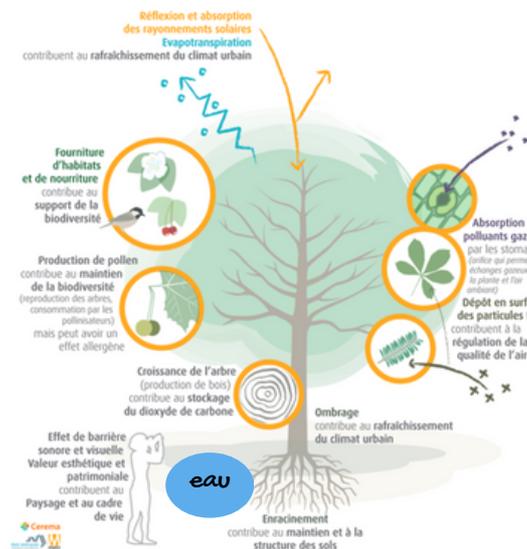
Le nombre d'assistantes maternelles est en déclin et il devient urgent de susciter de nouvelles vocations . Si c'est une profession qui semble vous intéresser , n'hésitez pas à contacter l'animatrice du RPE .



Inventaire participatif des arbres remarquables

L'utilité de l'arbre :

Les services rendus par les arbres



Arbre remarquable - de quoi parle-t-on ?

Définition de l'arbre remarquable au sens de cette démarche :

Il s'agit d'un arbre ou groupement d'arbres isolés, reconnus au regard de leur âge, gabarit ou essence (rareté) :

- Il enrichit le paysage
- Il constitue un repère visuel identifiant une intersection, mettant en valeur un bâtiment ou participant à une perspective, ...
- Il est situé sur l'espace public (place, rue, espace vert, ...) ou sur l'espace privé (cour, jardin individuel, parc arboré, ...)
- Il est visible depuis l'espace public
- Il est protégé au titre du PLUi

Angers Loire Métropole s'est fixé l'objectif de renforcer la connaissance des arbres remarquables de son territoire. L'inventaire participatif a eu lieu cet été à Ecuillé et nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette démarche, grâce à une application web qui a permis aux habitants, communes, associations, et toute personne intéressée, de participer à l'identification des arbres remarquables.

Les identifications effectuées vont maintenant être analysées. Cette analyse permettra notamment de consolider les informations relevées, de constituer les recueils des arbres identifiés pour chaque commune, et de déterminer les arbres qui pourront être inscrits et protégés au sein du PLUi en tant qu'arbre remarquable. Cette phase d'analyse devrait durer quelques mois, le temps d'étudier chaque relevé et chaque arbre. Une réunion de restitution sera ensuite tenue pour présenter l'analyse réalisée sur chacune des communes concernées.

Consultez les relevés de l'inventaire participatif 2022

Vous pouvez consulter les relevés participatifs réalisés de juin à fin septembre 2022 dans le cadre de cet inventaire 2022 (8 communes : Briollay, Ecuillé, Le Plessis-Grammoire, Saint-Barthélemy-d'Anjou, Saint-Martin-du-Fouilloux, Savennières, Béhuard et Soullaines-sur-Aubance) Vous retrouverez les arbres relevés, avec les informations renseignées au moment de leur identification (notamment, leur localisation, et leur description : nombre, essence, caractéristiques, photo), à l'adresse suivante :



<https://experience.arcgis.com/experience/45261e74d9a2a40358e6808037bbb6fb8/>



Une démarche participative sur 3 ans

Afin de bien organiser cette démarche sur l'ensemble du territoire de la communauté urbaine, les inventaires communaux se dérouleront sur 3 ans (de 2022 à 2024).

plus d'information sur le site d'Angersloiremetropole (un-territoire-en-mouvement/urbanisme/inventaire-participatif-des-arbres-remarquables)

Les membres
de cette commission



Virginie MARZIN



Mickael BRETON



Benoit BUTRULLE



Sylvie DOUBLE



Cécile HUET



Victoire JONCHERAY

**Membre d'office,
le Maire,
Jean-Louis DEMOIS**

ET COOPERATIONS

Haies bocagères

Les haies sont, durant le printemps et l'été, un formidable habitat de reproduction et d'alimentation pour de nombreuses espèces animales et plus particulière pour les oiseaux qui y nidifient. Les oiseaux sont pour la plupart, des espèces protégées par la réglementation nationale. Par conséquent la destruction d'individu, la perturbation intentionnelle et la destruction de l'habitat sont interdits et sanctionnables.

La taille des haies entre le 15 mars et le 31 juillet peut avoir de graves conséquences pour le bon accomplissement du cycle biologique des espèces animales et contribue au déclin de la biodiversité. **Il est vivement recommandé de ne pas tailler les haies durant cette période.**

Pour les agriculteurs, **la taille des haies est strictement interdite du 1^{er} avril au 31 juillet** par application de l'arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales



Je projette d'arracher ma haie, au préalable je m'informe de la réglementation en vigueur



Je suis personne physique ou morale, je dois respecter le droit commun

Je suis exploitant agricole, je dois respecter le droit commun et la PAC



Repair Café



Angers Loire Métropole, en partenariat avec l'association l'Etabli située aux Ponts-de-Cé, accompagne la mise en œuvre d'ateliers de réparation (appelés également "Repair Café") dans les quartiers et les communes de l'agglomération.

Réparer ensemble, c'est l'idée de ces Repair Cafés dont l'entrée est ouverte à tous. Outils et matériels sont disponibles sur place pour réaliser toutes les réparations possibles et imaginables: vêtements, meubles, appareils électriques, vélos, vaisselle, objets utiles, jouets, etc. Des habitants bénévoles réparateurs sont présents pour réparer avec vous. Chacun est le bienvenu avec ses compétences (électricité, couture, menuiserie, réparation de vélos...). Vous apportez vos objets en mauvais état, il y aura toujours quelque chose à apprendre au Repair Café. Qui n'a rien à réparer peut venir prendre un café ou un thé, ou aider à réparer un objet appartenant à un autre!

Les lieux et dates régulières pour venir réparer ses objets: voir le site internet d'Angers Loire Métropole (www.angersloiremetropole.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets/vers-le-zero-dechet/ne-pas-jeter-emprunter-ou-acheter-seconde-main/index.html)

La commune d'Ecuillé étudie le projet de créer son propre Repair'café, à partir de 2023, en lien avec le tiers-lieu du Planty. Cécile HUET en sera la pilote. Une réunion sera organisée prochainement afin de construire la démarche, donc n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez y participer.



Territoire bio engagé

Le renouvellement du label "Territoire Bio Engagé" a été validé avec une augmentation de la part de bio dans notre restauration scolaire, soit 43 %, pain bio compris.



La Commune d'Ecuillé est lauréate du label «Territoire BIO Engagé» - Édition 2022 -

Cela signifie que 20% de ses surfaces agricoles sont BIO et que 43% des produits servis dans son restaurant collectif sont BIO.

Renouvellement en décembre 2022 par INTERBIO des Pays de la Loire.

Jean-Louis Demois, Maire d'Ecuillé

Fanny Lemaire, Présidente d'INTERBIO des Pays de la Loire



Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en partenariat avec les élus, les agents municipaux, les bénévoles, les entreprises sollicitées ou réquisitionnées en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il est élaboré sur le recensement des vulnérabilités et des risques présents et à venir (par exemple liés au changement climatique) sur la commune et des moyens publics ou privés disponibles sur et à proximité de la commune.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.



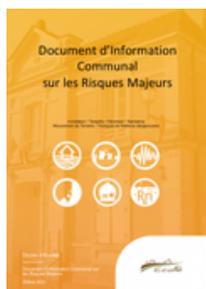
Origine et réglementation :

C'est notamment depuis l'explosion de l'usine AZF de Toulouse, le 21 septembre 2001, que le législateur a pris en compte de manière plus précise certains risques et les modalités de gestion des situations de crise.

C'est l'article 13 de la loi no 2004-811 du 13 août 2004 dite « loi de modernisation de la sécurité civile » qui a rendu obligatoire la rédaction d'un PCS pour les communes sujettes à des risques naturels prévisibles.

Le décret d'application n° 2005-1156 du 13 septembre 2005, relatif au plan communal de sauvegarde a, quant à lui, fixé les modalités d'élaboration du plan communal de sauvegarde. Il rend également obligatoire l'élaboration de ce PCS, dans un délai de deux ans à compter de la date d'approbation par le préfet du département du plan particulier d'intervention (PPI) ou du plan de prévention des risques naturels (PPRN), ou à compter de la date de publication du décret lorsque ces plans existent à cette date.

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)



Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a été mis à jour en 2022. Cet outil permet d'informer la population de l'existence de ces risques et des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en place. Il contribue ainsi à responsabiliser chaque citoyen pour sa propre mise en sécurité, renforçant l'efficacité des mesures mises en œuvre par la collectivité dans le cadre de son plan communal de sauvegarde (PCS). Ce document est consultable en Mairie ou sur le site internet de la commune.

Cette année, comme la législation l'impose, nous avons remis à jour le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin de pouvoir faire face à une situation éventuelle de crise majeure sur la commune.

Les actions d'information préventive font partie du PCS, notamment le dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), qui vise à informer la population sur les risques qu'elle encourt sur la commune.

Les membres de cette commission



Benoit BUTRULLE



Florence DEVAUX



Sylvie DOUBLE



Julien MALARDENTI



Marie-Claire SACHET



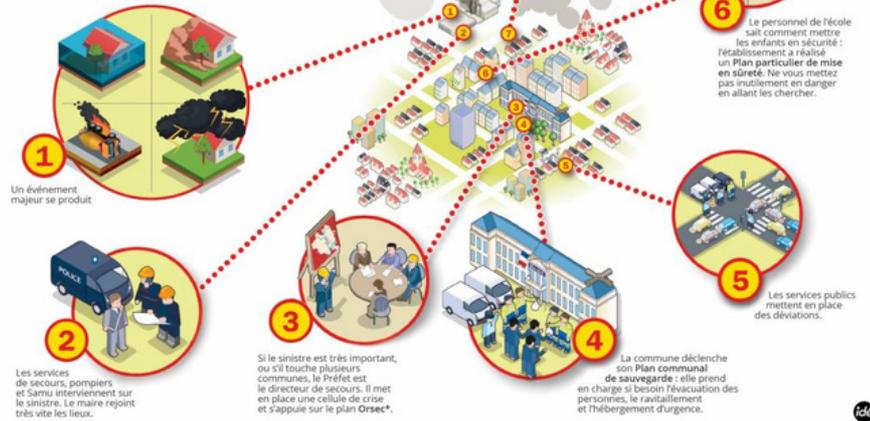
Eric SINTES

**Membre d'office,
Le Maire,
Jean-Louis DEMOIS**

L'élaboration d'un PCS n'est pas un aboutissement, mais la naissance d'une organisation qui doit évoluer avec la commune et les changements qu'elle vivra. Le Maire a donc pour responsabilité de maintenir l'opérationnalité du PCS de sa commune. Une mise à jour régulière des documents PCS sera réalisée afin que les informations et les fiches d'interventions restent opérationnelles. Bien que cela ne soit pas encore obligatoire, la diversification de l'information préventive, la formation des acteurs communaux et des partenaires, ainsi que l'organisation d'exercices contribuent fortement au maintien du PCS.

QUI FAIT QUOI EN CAS DE RISQUES MAJEURS

Inondation, explosion, incendie, découverte d'une bombe de la seconde guerre mondiale, etc. Le risque zéro n'existant pas, chacun doit apprendre à se comporter de la bonne manière en cas de situation d'urgence. Voici présentés les rôles de chaque acteur dans la gestion de la situation de crise.



A ce titre, l'ensemble des élus envisage différents scénarios qui seront joués au cours du second semestre 2023.

Journée citoyenne - 7 mai 2022



La journée citoyenne a eu lieu le 7 mai 2022, vous étiez près de 80 et nous vous en remercions !

Les chantiers proposés étaient :

- Le cimetière (plantations, aménagement d'un nouvel accès),
- L'école (peinture sur les murs extérieurs, création de nichoirs),
- Terrain de cross (entretien et bosses)
- Chemins de randonnée (signalétique, entretien)
- Botanique -biodiversité (pallox, entretien et taille)

Le repas a été préparé par Jérôme Cochard (GAEC du Bois Fleury), accompagné du pain de chez Augustin Sauldubois (Du Pain sur les Planches) et du fromage de chez Guillaume Berthelot (Marguerite d'Anjou)





Ecole les Salamandres

Pour cette année 2022/2023, l'équipe pédagogique de l'école des Salamandres reste stable.

- Mme Bernier accueille les élèves de TPS/PS et MS. Elle est secondée par Ophélie Aubert, recrutée depuis la rentrée de septembre 2022 en qualité d'ATSEM.
- M Desportes encadre les CP et Ce2. Mme VANET, assure le remplacement administratif du directeur tous les mardis.
- Mme Roqueplan, accueille les élèves de GS/Ce1. Il n'y a pas d'ATSEM
- Mme Beaujean, assure les cours pour les élèves de CM1/Cm2.

Les effectifs de l'école restent stables par rapport à l'an dernier avec de nouvelles familles qui sont arrivées sur la commune.

Pour cette année, les élèves de l'école sont répartis de la façon suivante :

- Classe 4 : 24 CM (10 Cm2 /14 CM1)
- Classe 3 : 23 CP/CE2 (10 CP et 13 CE2)
- Classe 2 : 19 GS/CE1 (6 GS / 13 CE1)
- Classe 1 : 22 maternelles (3 TPS/15 PS/14 MS)

Bilan de l'année 2021/2022 :

C'est une année qui a encore été marquée par le COVID.

En effet, au cours de cette année, l'école a connu deux vagues successives de COVID (fin novembre 2021 et fin janvier 2022) entraînant la fermeture de 3 classes sur 4 pendant une semaine, tellement les élèves étaient touchés par le virus. Cependant, les cours ont été maintenus s'appuyant sur le plan de continuité pédagogique mis en place par l'équipe enseignante dès la rentrée de septembre 2021.

Tout au long de l'année, la crise COVID a continué de perturber les différentes activités de l'école.

Néanmoins, certains projets ont pu voir le jour :

- Une semaine sécurité a été organisée du 30 mai au 3 juin 2022. Elle portait sur la sécurité routière, le permis piéton et les règles de conduite à tenir lorsque l'on est passager.
- Des sorties culturelles ont été programmées pour toutes les classes. Les plus grands ont bénéficié d'un parcours avec Le Quai à Angers et ainsi voir 3 spectacles différents. Les 2 classes des plus « petits » se sont rendues à Château-Gontier pour un spectacle au théâtre du Carré
- Des rencontres sportives ont été programmées mais annulées, malheureusement, en raison des conditions météorologiques.
- L'accueil des nouveaux élèves de maternelles a été organisé le mardi 28 juin. Les futurs élèves et leurs parents ont pu découvrir la nouvelle école pendant une matinée en participant à la vie de la classe.
- Une sortie festive a été organisée, le lundi 4 juillet, pour tous les élèves au Château du Plessis Bourré. Les élèves se sont rendus sur place en empruntant le chemin de randonnée depuis l'école. Là-bas, une visite du bâtiment était programmée et ensuite il y avait des jeux dans les prairies autour du château.
- La fête d'école a été organisée par l'APE. Après 2 ans d'absence, cela a été un beau succès.



Projets 2022/2023



Cette année nous prévoyons de mettre en place quelques projets :

- Des sorties culturelles vont être programmées pour toutes les classes. Elles répondent au projet de l'école visant à augmenter l'accès à la culture pour tous les élèves.
- Des sorties sportives seront au programme en partenariat avec l'USEP 49 - L'accueil, sur une matinée, des nouveaux élèves de maternelles lors de « matinée Passerelle ».

Les inscriptions pour la rentrée prochaine sont d'ailleurs ouvertes. A la rentrée prochaine l'école est obligatoire pour tous les élèves nés à partir de 2020.

Pour les élèves de 2021, il y aura des possibilités d'accueil. N'hésitez pas à revenir vers l'école.

Contact : tél : 02 41 93 32 90 ou mël : ce.0490249e@ac-nantes.fr

- Au printemps 2023, le projet autour de la sécurité sera à l'honneur avec le thème des dangers domestiques et apprendre à porter secours. Ce sera l'occasion de voir ou revoir les comportements adéquats et de connaître les procédures pour sauver et mettre en sécurité les autres

Enfin, **le thème « fil rouge » retenu cette année est : la montagne.**

Depuis 2 ans, ce projet est en préparation. En mai 2023, 66 élèves de la GS au Cm2, vont partir à la montagne, à Super-Besse (63) pendant une semaine du 22 au 26 mai.

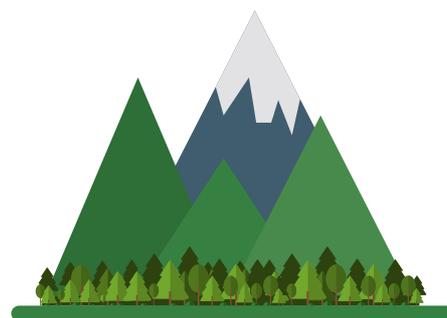
Au programme, visites, randonnées pour découvrir la faune, la flore et les paysages volcaniques.

L'APE, principal financeur (50 % du budget) et la bonne énergie de toutes les familles ont permis de mettre en place cette classe découverte.

La classe des maternelles est aussi concernée car un programme spécial sera mis en place pour cette même semaine où ces élèves seront les seuls présents à l'école.

Pour tous les projets passés et à venir, l'équipe pédagogique tient à remercier les familles et l'APE (Association des Parents d'Elèves) pour leur soutien dans les projets de la vie scolaire.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne année 2023.



Pour l'équipe enseignante
Le Directeur
Philippe Desportes





Après une absence de 2 ans, l'association Ecuillé en fête fait son grand retour !
 Au programme : une fête communale prévue dans la journée du samedi 3 juin 2023.
 D'autres événements seront à prévoir tout au long de l'année et pour les années à venir.
 Alors si vous êtes motivé et que vous débordez d'idées, rejoignez l'aventure Ecuillé en Fête !
 Pour plus de renseignements ou si vous êtes intéressé, veuillez contacter
 Mickaël Laurent-Berthonneau au 06 99 04 69 37

Association d'Enseignement Musical



L'Association d'Enseignement Musical a vu le jour en septembre 2018. Nous avons commencé par proposer des cours d'éveil musical aux plus petits, puis, au fil des ans, nous avons pu ouvrir des classes de clarinette, de cor d'harmonie et de flûte traversière.

Pour cette nouvelle année, nous proposons donc : *Éveil musical pour les enfants de 4 à 6 ans (MS au CP) ; Formation musicale et clarinette (à partir de 7 ans) ; Formation musicale et cor d'harmonie (à partir de 7 ans) ; Formation musicale et flûte traversière (à partir de 7 ans) ; Intervention musicale en milieu scolaire sur l'école Jacques Cartier de Soulaire-et-Bourg (tous les cycles soit 160 élèves)*

Nous comptons 19 élèves sur les différentes pratiques. A ce jour, tous les cours se déroulent dans des salles de la commune de Soulaire-et-Bourg prêtées gracieusement par la mairie, mais nous aimerions, dès que possible, pouvoir développer l'école de musique sur la commune d'Ecuillé. En attendant, tous les Ecuilléens sont évidemment les bienvenus chez leurs voisins Soleirébourgeois !

21 JANVIER 2023 : les élèves donneront un concert salle Palomino à 15h, en partenariat avec la bibliothèque de Soulaire-et-Bourg. A l'issue du concert, nous vous proposerons un moment convivial autour d'un goûter.

5 MARS 2023 : nous organisons un vide-grenier, ouvert aux particuliers. Il aura lieu dans le complexe Tabarly à Soulaire-et-Bourg. Vous pouvez demander le dossier d'inscription en envoyant un mail à "evenement.aem@gmail.com". Si vous souhaitez nous donner un coup de main le jour J, n'hésitez pas, nous aurons besoin de vous.

FIN D'ANNÉE : un concert permettra de clôturer l'année, l'occasion pour certains de faire leur première apparition en public !

1er JUILLET 2023 : lors de la fête de l'école Jacques Cartier, vous aurez l'occasion d'écouter les enfants, et constater leur travail de l'année.



Nous sommes toujours à la recherche de professeurs de musique (professionnels ou amateurs de bon niveau), qui permettraient de proposer d'autres découvertes aux mélomanes de la commune et des environs... Alors, n'hésitez pas, faites marcher le bouche à oreille !

Nous tenons également à remercier nos partenaires financiers, le groupe COMAT, le CREDIT MUTUEL et ELDEART, grâce à qui nous avons pu acheter de nouveaux instruments de musique utilisés pour l'école de musique et pour l'école Jacques Cartier. La mairie de Soulaire-et-Bourg et l'APE Jacques Cartier nous permettent de faire intervenir Marion en milieu scolaire grâce à leurs subventions et actions.

Musicalement,

L'équipe de l'AEM

Président : Romain Bréhard ; Trésorier : Vincent Houssin ; Secrétaire : Nathalie Bréhard ; Membre (très) active : Aline Feron – Aurélie Pattée ; Professeur d'éveil musical et de clarinette / DUMISTE: Marion Fouques ; Professeur de cor d'harmonie : Romain Bréhard ; Professeur de flûte traversière : Christelle Hergué

Yoga



Le jeudi
de 20h15 à 21h30
Hors vacances
scolaires
Salle de motricité
école des
Salamandres Ecuillé

Installée à Ecuillé depuis 2001, avec une pause asiatique de 5 années entre 2013 et 2018, je propose des séances de Yoga sur la commune depuis septembre 2018. Au cours de mon expérience inédite en Asie (à Singapour), j'ai découvert une discipline permettant de se centrer sur soi-même en reliant le corps et l'esprit : le YOGA. De découverte en pratique quotidienne, j'ai finalement suivi ma formation à Singapour avec le studio Yoga Kalari et Master Suresh puis validé mon diplôme de professeur de Hatha Yoga (250h) avec le Kaivalyadhama Yoga Institute à Pune, en Inde.

Ces 5 années m'ont nourri personnellement, culturellement et spirituellement. De retour en France, continuer ma pratique et avoir la possibilité de transmettre les bienfaits du yoga m'est apparu comme une évidence. Ma pratique est centrée sur le bien-être, la respiration et le temps pour soi.

Mon mantra : fais du bien à ton corps pour que ton âme ait toujours envie d'y rester.

Pour tout renseignement, contactez moi : 06.40.44.61.68

Gwenaël Frémondière

Association Les Petites Cuillères



La troupe de théâtre « Les Petites Cuillères » a eu le plaisir de participer le 22 octobre dernier à l'Espace Longuenée (Le Plessis Macé), au spectacle ArtScénic organisé par Ophélie Le Breton (Entreprise Com' Personne, Ecuillé) et ses amies. Ce spectacle était présenté au profit de l'Association Solidarité Femmes 49 qui accompagne les femmes victimes de violence conjugales. Au côté de troupes de danses et de chant, notre lecture théâtralisée d'extraits des Monologues du vagin (d'Eve Ensler) a été appréciée et nous avons pris beaucoup de plaisir à partager ces textes forts, émouvants, parfois drôles sur la féminité et la condition de la Femme à travers le monde.

Dans un registre plus léger et plus potache, la troupe prépare sa prochaine pièce "A fond la caisse" de Franck Didier et mise en scène par Anne Leroy : les atermoiements et chamailleries de caissières de supermarché dans leur vestiaire...

Les dates et lieux de nos représentations seront communiqués ultérieurement.

La troupe des Petites Cuillères



Association des Randonneurs

Prenez date:

Le **8 janvier** à 9h 30, est organisée une randonnée et bar éphémère, au profit de l'association Solidarité Espoir Pour Jérémie, dans le but de lever des fonds pour financer le traitement de Jérémie Wade (voir page suivante)

Ce traitement est programmé au Mexique, pour l'aider à lutter contre l'évolution de sa maladie, la sclérose en plaque (SEP).

L'association des randonneurs souhaite également relancer la randonnée annuelle telle que vous l'avez connue ou vécue, il y a quelques années. L'idée d'une pré-nocturne et conviviale fait à nouveau l'unanimité.

La date du **23 septembre** est retenue, dans un premier temps.

Par ailleurs, la randonnée mensuelle du dimanche matin reste d'actualité, si vous souhaitez vous aérer sur les sentiers d'Ecuillé et alentours...

Retrouvons-nous vers **9h 30 chaque second dimanche de mois**, place de la Mairie, pour un bon bol de nature entre amis ou en famille (randonnée informelle et non encadrée)

Michel Clérac (les randonneurs)



Association Solidarité Espoir Pour Jérémy



Depuis 2008, Jérémy Wade, habitant d'Ecuillé, a une sclérose en plaques et depuis 2 ans, son état s'est nettement dégradé. En France, les possibilités thérapeutiques ont toutes été essayées...

Après avoir fait des recherches, nous avons découvert qu'une clinique mexicaine pratique depuis plus de 20 ans, l'autogreffe de moëlle osseuse pour différentes maladies auto-immunes, dont la sclérose en plaques.

Les résultats sont encourageants : dans 80% des cas, ce protocole permet de stopper l'évolution de la maladie.

Nous avons donc déposé son dossier auprès de cette clinique qui l'a accepté.

Il commence donc son traitement le 1er mai 2023 à Puebla (Mexique).

Ce traitement a un coût (54 500 \$) et engendre des frais (billets d'avion, infirmière sur place...etc). Nous devons récolter la somme de 60 000€ pour financer ce projet.

Une cagnotte en ligne a été ouverte via notre site internet www.pourjeremy.fr et des évènements sont organisés :

- **08/01/2023** : randonnée solidaire et bar éphémère sur la place de la Mairie d'Ecuillé
- **22/01/2023** : le « marathon du trot » aux écuries du rocher à Feneu
- **28/01/2023** : soirée cabaret à la salle des fêtes de Cherré (sur réservation à sepjerem@gmail.com)
- **03/02/2023** : soirée zumba au clos des plantes (sur réservation à sepjerem@gmail.com)
- **04/03/2023** : soirée années 2000 au Clos des plantes (sur réservation à sepjerem@gmail.com)

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous abonner à notre page facebook ou instagram : Solidarité Espoir Pour Jérémy.

Vous pouvez également vous inscrire à la newsletter sur notre site internet pour recevoir toutes les actus de l'asso.

Vous avez le pouvoir de changer notre vie ! D'avance MERCI



Association des Parents d'Elèves



Fête de l'école en mode « Singin'in the rain at Ecuille » !

Après deux années d'absence dues au Covid, nous avons eu le plaisir de vous proposer la fête de l'école version « Singin'in the rain » !

Même si la pluie était de la partie, la joie était là, et tous les parents ont répondu présent pour apporter un barnum par-ci, une toile de tente par-là pour que nous puissions nous abriter au mieux de la pluie.

Les festivités ont débuté par l'apéro offert par l'APE, puis nous avons partagé un repas « presque zéro déchet ». Ensuite, la journée a été rythmée par le spectacle des enfants et les stands de jeux avec la pêche aux canards, la course de petits chevaux, le jeu du Playmobil, le chamboule-tout, la course en sac, le tir à la carabine, le maquillage et le jeu de la pesée du panier.

Cette fête de l'école a été marquée par le départ de Cécile Goyet, l'Atsem des maternelles depuis de très nombreuses années. Nous avons profité de l'occasion pour lui dire « au revoir » en lui remettant des cadeaux et de nombreux petits mots. A cette occasion, des anciens élèves et parents sont même venus. Un grand merci à Cécile pour avoir géré nos loulous pendant toutes ces années.

Nous tenons à remercier également chaleureusement tous les parents venus nous aider ainsi que l'équipe pédagogique toujours aussi créative pour faire de cette fête une chouette journée pour les enfants !!



Petit déjeuner de rentrée pour se rencontrer

Le 8 octobre, l'APE a organisé un convivial petit déjeuner de rentrée. Dès 9h le matin, chacun est venu avec un aliment (brioche, confiture, pâte à tartiner, crêpes...) à partager. Il a été suivi de l'Assemblée Générale où nous avons pu présenter l'équipe et le fonctionnement de l'APE.

Chacun a pu faire plus ample connaissance avec les autres parents. Cela a permis à l'APE de rencontrer les nouveaux parents et de motiver des nouvelles personnes à entrer dans le bureau de l'association.

Ventes de fin d'année

En octobre, nous avons lancé une vente de Brioches de Vendrennes et de gourde de compote de la société Millefruits à Champigné qui a très bien fonctionné. Dans la foulée, comme chaque année, nous vous avons proposé des sapins de Noël provenant directement du producteur. Ce qui garantit leur fraîcheur et une empreinte carbone minimum.



Retour à la salle du Clos des Plantes pour la soirée de Noël !

Après 2 années de pause, nous avons eu la joie de vous proposer une soirée de Noël le vendredi 16 décembre avec les chants de Noël par les enfants, un mini-concert de Ukulélé et la visite du Père Noël. Le tout accompagné de boissons fraîches et chaudes servies avec des galettes et des crêpes par le food truck « La P'tite Bretonne ».

Nous voudrions adresser un grand merci aux enfants, aux gérants de la salle du Clos des Plantes, à Mme Beaujean et son groupe de Ukulélé, à la crêpière « La p'tite Bretonne » et aussi au Père Noël qui, malgré un planning extrêmement chargé, est venu garer son traîneau pour venir rendre visite aux enfants.

La Grande Tombola de Noël

Cette année, l'APE est très active et nous avons décidé en septembre de nous lancer dans l'organisation d'une grande tombola pour Noël. Cette fois-ci au lieu de prendre un pack tout prêt, nous avons décidé de démarcher des entreprises et des commerçants locaux afin d'obtenir une multitude de lots de diverses valeurs allant même jusqu'à 199€.

Les gagnants pourront venir retirer leurs lots le lundi 9 janvier de 16h30 à 18h30 à l'école. N'hésitez pas à vous manifester si vous ne pouvez pas vous rendre disponible sur ce créneau.



Recyclage de cartouches d'imprimantes

Pensez à déposer vos cartouches de jets d'encre vide dans la boîte prévue à cet effet à la mairie ou à l'école. L'APE les collecte et les envoie à une entreprise spécialisée qui s'occupe de les recycler. Les fonds servent à financer une partie des projets scolaires.

Dates à retenir

La prochaine fête de l'école est prévue le samedi 24 juin 2023.

Et...



Samedi 4 février 2023

Grande soirée REPAS + CONCERT
avec l'orchestre STARLIGHT



Le samedi 4 février 2023, une grande soirée concert aura lieu à la salle du Clos des Plantes avec l'orchestre Starlight.
<https://www.orchestre-starlight.fr/videos>

Nous vous proposons un concert de grande qualité et un repas avec au menu : Parmentier d'effiloché de canard, fromage et fondant au chocolat accompagné de sa crème anglaise.

Dress Code de la soirée « Tout ce qui brille !! »
Nous voulons faire de cette soirée une soirée inoubliable pour tous !!

Nous vous y attendons nombreux !!
Invitez les amis, la famille, les voisins !!

Réservez dès maintenant votre date. Vous recevrez prochainement les invitations.

A très bientôt ! L'Équipe APE



Les membres
de l'APE



Présidente
Michèle VISAGE



Vice-Présidente
Audrey
PLANCHENAU



Trésorière
Emilie BOUCHER



Vice-Trésorière
Estelle LEMEE



Secrétaire
Morgane PASQUIER



Vice-Secrétaire
Katia GAROCHE



Vice-Secrétaire
Aurora LEMESLE

➡ Pour nous suivre et pour rester informé des prochaines manifestations, n'hésitez pas à aller sur notre page facebook « APE les salamandres ». Vous pouvez également nous adresser un mail pour toutes questions ou suggestions à salamandres.ape@gmail.com.



Association Le Planty



Ouvert depuis le 2 octobre 2020 dans le bourg d'Euillé, Le Planty est un lieu associatif de proximité où les professionnels et les particuliers peuvent se retrouver pour travailler, faire des activités, échanger, partager, se ressourcer... à l'instar d'une maison des initiatives locales. Un lieu de mise en commun, d'espaces connectés à la fibre, de services et de talents, dans un ancien domaine chargé d'histoire et de magie, au cœur d'un écrin paysagé et nourricier. L'objectif est de conjuguer nos talents et d'inventer le vivre ensemble à la campagne autour des trois piliers : se nourrir, apprendre et entreprendre. Et si vivre dans un village, cela signifiait mieux se connaître, s'entraider, expérimenter et faire ensemble, par-delà les générations, dans des espaces communs et créatifs ?

L'implantation du Planty permet de réduire les déplacements entre domicile et lieu d'activité et de recréer du lien entre les habitants :

- Espace de travail partagé et collaboratif pour monter en puissance et faire du réseau - Le jeudi, c'est télétravail au Planty
- Location de salle de réunion et de formation, compris traiteur bio et local
- Organisation d'évènements, expositions, spectacles
- Ateliers collectifs thématiques (cf infographie)
- Lancement d'un atelier de co-réparation type Repair-café début 2023 en lien avec la commune
- Produits bio et locaux en précommande (panier de légumes et pain)
- Emission Les plantes vagabondes sur radio G 101.5 FM, les vendredis pairs à 13h



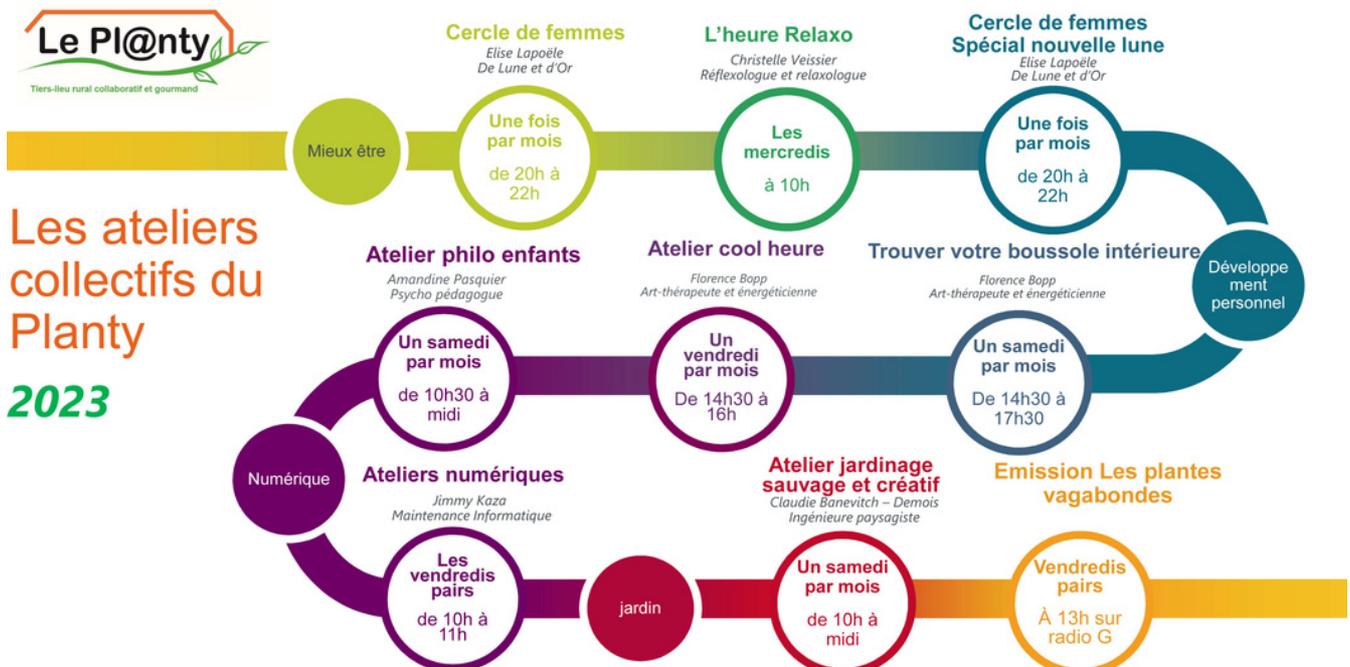
Toutes les informations sur le site www.leplanty.fr

Contact mail : contact@leplanty.fr



Le pense-bête du Planty 2023 :

- **Judi 19 janvier 2023 18 h** : Assemblée générale - atelier ludique 'Réinventer le vivre à la campagne' - animation autour d'une activité dégustation
- **Samedi 21 janvier de 10h à midi** : rencontre des bénévoles avec l'Etabli pour le futur Repair café ou atelier de co-réparation. Avis aux réparateurs, bricoleurs et couturières
- **Judi 2 février 18h à 20h** : A la découverte du Planty - portes ouvertes - démonstration des activités et visite des locaux - partage de la galette surprise
- **Samedi 25 février de 10h à midi** : Made in Angers au Planty
- **Dimanche 4 juin** : Les rendez-vous au jardin du Planty
- **Samedi 8 juin** : Festival de théâtre amateur dans le parc - Les Amus' du Planty
- **Dimanche 17 septembre** : Les journées du patrimoine : randonnée nature le matin et activités dans le parc.





Durant cette année 2022 nous avons repris avec grand plaisir le travail en partenariat avec l'école et le RPEDAM et aussi les animations en direction des parents et leurs enfants.

Partenariat avec l'école

C'est la malle théâtre contes et déguisements prêtée par le bibliopôle qui a été retenue pour les animations de mai à juillet 2022.

En mai nous avons reçu les enfants de 2 classes avec dans un premier temps la découverte de la bibliothèque et la possibilité de choisir et d'emprunter des livres et en parallèle une présentation de 2 contes avec un support Kamishibai :

PS/MS : lecture du Kamishibai "Dans mon jardin" suivi de la participation des élèves autour du Kamishibai : réflexion sur l'histoire et sa compréhension, présentation des animaux de l'histoire signée puis comptines " petit escargot" et Mon petit lapin" chantées et signées.

GS/CP : lecture du Kamishibai "Le loup qui apprivoisait ses émotions" suivi d'un temps de réflexion/ compréhension de l'histoire et des différentes émotions. Cette action a été animée par Emilie, Victoire, Martine, Annie et Françoise et a réuni plus de 40 enfants.

Animations parents enfants le 21 mai 2022

L'équipe des bénévoles a choisi la présentation du conte japonais l'oiseau à la langue coupée

Cette animation destinée aux parents et à leurs enfants de 3 à 11 ans, a été jouée par Emilie, Colette, Victoire, Martine et Louis.

Ce spectacle qui a réuni une trentaine de personnes (papa, maman et enfants) a été suivi par un temps de déguisements cachés dans la malle, d'un atelier « origami » et au final un moment convivial autour d'une collation qui a ravi petits et grands.

Animation avec le RPEDAM

Pour poursuivre la découverte du Kamishibai, le 25 mai nous avons proposé deux contes adaptés aux plus petits du RPEDAM avec les contes autour du printemps « 1,2 pois » ainsi que « dans mon jardin », mêlés de comptines, mimes et marionnettes. 6 assistantes maternelles et 22 enfants ont pu participer à ce temps.

Le 4 juillet, une autre animation auprès du RAMDAM sur le thème des vacances a été créée et proposée par Emilie et Martine. Elle s'adresse aux assistantes maternelles d'Ecuillé, de Soulaire-et-Bourg, de Feneu et de Cantenay-Epinard faisant partie du réseau de RPEDAM coordonné par Florence.

Nous avons accueilli 11 enfants et 8 adultes.

Petits et grands étaient satisfaits et demandeurs de ces moments festifs de rencontres.

Un grand merci aux bénévoles pour leur investissement !!!



Projets pour 2023

Reconduction actions avec le RPEDAM

Nous convenons de continuer à recevoir les enfants et les assistantes maternelles régulièrement et de renforcer notre partenariat en mutualisant nos moyens par exemple.

Le partenariat avec l'école sera poursuivi et s'adressera en priorité aux enfants des petites sections avec la découverte de la bibliothèque, l'emprunt de livres et en parallèle un temps d'animation autour du conte.

Une autre action avec les plus grands sera à construire et le rôle de chacun des partenaires sera à définir sur la thématique poésie.

Un temps fort pour tout public (parents et enfants) sera à organiser autour d'un Eveil Musical avec la participation de musiciens au 1er trimestre 2023

Nous projetons la mise en place d'un atelier lecture au moins une fois par mois. Si vous êtes intéressés par cette action faites-le nous savoir. Pour mener à bien ces actions nous allons bénéficier du prêt de plusieurs outils du bibliopôle : les contes du monde et une boîte à histoires pour rêver.

Si vous voulez rejoindre notre équipe de bénévoles, venez nous rencontrer lors de nos permanences le mardi ou le samedi (horaires mardi : 16h30-18h30 et le samedi : 10h00-12h30)

Boîtes à livres

Une **2**ème boîte à livres est à votre disposition à l'entrée de l'école les Salamandres N'hésitez pas à venir y déposer ou emprunter un livre



Panier de produits locaux - pour les séniors

Comme l'année dernière, le CCAS, piloté par Marie-Claire Sachet a pris la décision d'offrir un panier de produits locaux aux séniors de la communes, accompagné de dessins réalisés par les enfants sur le temps de l'Accueil périscolaire. la rencontre aura lieu le samedi 14 janvier 2023 à 10h00 à la Mairie, salle du conseil.



Loir et Sarthe

L'objectif est le maintien du lien social par une aide à la mobilité, pour toutes personnes physiques, quelque soit l'âge.

Vous pouvez nous solliciter si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer pour des raisons physiques, si vous n'avez pas de moyen de locomotion ou ne pouvez pas utiliser les moyens de transports existants. (Visites ou rendez-vous médicaux, démarches administratives, bancaires, courses alimentaires, divertissements).
Les tarifs : 0.50 cts du km et la cotisation est de 3 euros par an.

L'ASSOCIATION « VOITUR'AGES »



Les conducteurs à Ecuillé :

Isabelle Bourgeon : 06.83.37.42.78.

Roselyne de la Bastille : 06.33.21.15.31.

Béatrice Jung : 06.98.10.72.28.

Hervé Jung : 06.51.98.17.85.

Marie-Claire Sachet : 06.52.95.78.59 (référente communale)

Distributeur de pain



Le distributeur situé place de la Mairie n'est plus alimenté depuis la cessation d'activité de la Boulangerie Léone

Recyclage téléphone portable



Et si vous donniez une seconde vie à votre portable ?

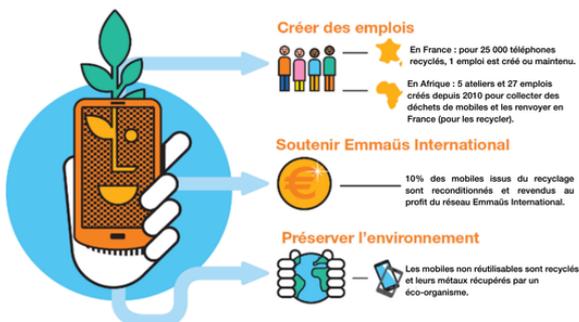
Saviez-vous que 3/4 de l'impact environnemental de votre téléphone est dû à sa fabrication et sa distribution ? Pourtant, chacun a le pouvoir de faire un geste pour la planète, et pour vous accompagner et impulser encore plus de responsabilité dans nos usages, Orange lance le programme re comme recycler son smartphone.

Les Français ont bien du mal à se séparer de leur portable. On l'aime, on l'adore, on l'utilise tous les jours, puis un jour, on le quitte, on l'oublie et on ne pense pas forcément au recyclage de son téléphone portable.

Et aujourd'hui, 100 millions de téléphones mobiles dorment dans nos tiroirs. Alors qu'il se vend chaque année entre 24 et 26 millions d'appareils, seuls 15% d'entre eux sont collectés pour être recyclés. Un pourcentage bien trop faible lorsque l'on considère que l'on peut récupérer 80,7% des matériaux pour fabriquer de nouveaux produits. Et oui, même le recyclage d'un smartphone cassé est possible.

La commune d'Ecuillé participe à ce programme, deux bacs de collecte sont à votre disposition à l'école et à la Mairie afin de récupérer votre smartphone pour le recycler.

Fin de l'opération : Février 2023





Château du Plessis-Bourré

PARTICIPEZ À
UN SPECTACLE
HORS DU
COMMUN

Du 2 au 25 juin, le château du Plessis-Bourré s'enchant dans un grand spectacle immersif et participatif : La Belle et la Bête.

Passez derrière le rideau et prenez part à la magie en devenant l'un des 300 volontaires du spectacle. De 10 à 90 ans, en famille, seul ou entre amis, devenez figurants, danseurs ou petites mains en coulisses.

Faites rayonner le château du Plessis-Bourré en participant à cette grande aventure humaine. Impliquez-vous selon vos envies et vos disponibilités, sans compétence requise.

Répétitions ponctuelles de février à juin.



Réunion d'information au château du Plessis-Bourré à 19H30
Inscription en ligne obligatoire / Onglet "Devenir volontaire"
<https://www.labelleetlabete-lespectacle.fr>



Ferme de la Casserie

Ferme de la Casserie

des moutons
et des papillons



Mééééh
c'est tout naturel !!



- Ferme pédagogique
- Elevage de brebis
- Boulangerie
- Marché de producteurs 100 % bio tous les vendredis à partir de 17h

Cécile et Alain Huët
La Casserie 49460 Ecillé
06 99 04 65 13
fermedelacasserie.com



Nous vous communiquons les dates des prochains évènements et des prochains ateliers, ces derniers ont lieu une fois par mois à 10h et pendant les vacances scolaires (7€ par personne)

- 19 Mars : Bourse aux greffons organisée par l'association 'l'Arboré Sens'
- 25 Mars : Atelier ferme pédagogique (10h)
- 12 Mai : Marché festif (ensuite le 2ème vendredi de chaque mois)
- 27 Mai : Atelier ferme pédagogique (10h)
- 24 Juin : Atelier ferme pédagogique (10h)
- 25 Août : Marché festif
- 26 Août : Festival familial (musique et spectacle)

plus d'informations
sur le site internet
www.fermedelacasserie.com



Ferme pédagogique de La Casserie

Découvrir, apprendre, jouer et créer avec et dans LA NATURE

Des activités et des ateliers au fil des saisons:

- Soins et contact des animaux (moutons, chèvres, ânes, vaches, poules ...)
- Activités au jardin naturel, cuisine, land-art
- Atelier autour du pain, du lait, de la laine de nos moutons
- Découverte de la nature dans une ambiance ludique et joyeuse



" Au travers de notre accueil simple et chaleureux nous avons à coeur de faire partager notre métier, notre environnement et de permettre aux jeunes et adultes accueillis de vivre des instants de plaisirs simples AVEC ET DANS LA NATURE "





Recensement de la population 2023



Cette année, Ecuillé réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 19 janvier.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres.

Puis, l'agent recenseur, Jérôme Gaillard, vous fournira une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.

Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.



Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur, Jérôme Gaillard.

**Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 26 janvier ?
veuillez contacter la Mairie au 02.41.93.32.32 ou contact@ecuille.fr**

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...



Recensement de la population 2023

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023.

C'est sûr !
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.
Pour en savoir plus :
le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.
Le recensement de la population est gratuit !

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr**.







INFORMATIONS



Etat Civil

Naissances

Théodore CHAUVIN 28/02/2022
 Marceau VILLAND PEROT 03/05/2022
 Kaëlie BOURDAIS HOUDU 06/07/2022
 Gabriel GAZEAU 15/08/2022
 Eliott PRAIZELIN 21/09/2022
 Jude PALAU STASSE 24/10/2022
 Noé DELAUNAY 02/12/2022
 Elyamine MADI BOINA 09/12/2022
 Mylan SAVARIT 17/12/2022

Décès

Marie-Josèphe DAMAY épouse de LANOË de la BASTILLE 03/07/2022
 Gilbert PORCHER 07/07/2022
 Léon PARIS 22/07/2022

Numéros utiles

Pompiers 18 ou 112
 Samu 15
 Gendarmerie 17
 Gendarmerie de Tiercé 02 41 42 62 03
 Centre anti-poison 02 41 48 21 21
 SOS amitié 02 41 86 98 98
 CLIC Aînés Outre Maine 02 41 05 11 08
 Ecole 02 41 93 32 90
 Mairie d'Ecuillé 02 41 93 32 32
 Maison de l'enfance 02 41 05 07 58
 Angers Loire Métropole 02 41 05 50 00
 Assistante sociale 02 41 96 97 20
 Relais Petite Enfance 06 17 06 17 45
 Angers Loire Métropole EAU 02 41 05 51 15
 Angers Loire Métropole DECHETS 02 41 05 54 00

Le Courrier
de l'ouest

Recherche (h/f)

CORRESPONDANT

- vous vous intéressez à la vie locale
- vous aimez les contacts et pouvez compter sur un moyen de locomotion
- vous avez un statut de travailleur indépendant

à ECUILLE

Rédaction du Courrier de l'Ouest
4, boulevard Albert-Blanchoin
BP 10728
49007 ANGERS CEDEX 01
Tél. 02 41 255 255
redac.angers@courrier-ouest.com

Credit Taux service

Ludovic VIOT
Courtier et Conseiller
en financement immobilier

06 73 40 06 33
l.viot@credit-taux-service.fr

7 esplanade de la Gare - 49100 ANGERS
Tél : 02 41 88 49 49

www.credit-taux-service.fr - angers@credit-taux-service.fr

Le Pl@nty - Le Planty Tiers-lieu

Coworking Rural, collaboratif et gourmand
Ma petite entreprise

6 rue de la tonnellerie
49460 Ecuillé

06 77 92 60 40
contact@leplanty.fr

RDV sur le site
www.leplanty.fr

CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE

ecpatrimoine
une expertise sur mesure

Emmanuel Chaudet
diplôme du 3ème cycle de Clermont Ferrand

06 82 02 33 05

www.ecpatrimoine.fr

VISION & CRÉATION
Opticien - Lunetier
Jérôme BIMIER

Montreuil-Juigné
Champigné
Angers
Beaufort-en-Anjou

www.vision-et-creation.com

IDÉO
Conseil

Parlons valeurs!

CZT
LOIC GROLLEAU

**COUVERTURE
ZINGUERIE
TOIT TERRASSE**

49125 Tiercé **06 85 11 84 36** czt49@orange.fr